

I. Le comité

1 Rôle du comité

Les Règles du golf définissent le comité comme étant la personne ou le groupe en charge d'une compétition ou du terrain. Le comité est essentiel au bon déroulement du jeu. Les comités ont la responsabilité de gérer le terrain sur une base quotidienne ou pour une compétition spécifique et ils devraient toujours agir de façon à respecter les règles du golf. Cette partie du Guide officiel des règles du golf a pour but d'aider les comités à remplir ce rôle.

Alors que plusieurs responsabilités d'un comité sont propres à la gestion d'une compétition, une partie importante du rôle du comité concerne sa responsabilité pour le terrain durant le jeu normal ou quotidien.

1A Jeu normal

Même lorsqu'il n'y a pas de compétition, le comité doit quand même voir à ce que les règles du golf puissent être suivies par les golfeurs dans leurs rondes amicales ou leurs propres compétitions. Partout dans les Procédures du comité, ce genre de jeu est appelé jeu normal.

Durant le jeu normal, la structure du comité est souvent plus informelle que lors d'une compétition, et souvent les responsabilités du comité seront déléguées à, ou administrées par, un ou plus d'un représentant du club, comme le professionnel de golf, le gérant ou un autre employé du club. Les responsabilités de ce comité comprennent :

- Voir à ce que le terrain soit marqué correctement (Section 2),
- Établir les règles locales pour le jeu normal (Section 3),
- Établir et voir à la gestion des normes de temps de jeu et du code de conduite (Section 4A),
- Déterminer quand suspendre le jeu à cause du mauvais temps ou pour autres raisons (Section 4B), et



- Assurer une aide sur les règles pour les joueurs qui ont une question dans le cadre du jeu normal (Section 4C).

1B Compétitions

Lorsqu'un comité est en charge d'une compétition, il a des responsabilités avant, durant et après le jeu pour assurer le bon déroulement de la compétition dans le respect des règles.

Les ressources qui s'offrent à un comité varieront selon le terrain et le niveau de la compétition; il est possible qu'un comité ne puisse pas être en mesure d'instaurer chacune des pratiques recommandées. Le cas échéant, le comité devra établir ses priorités pour chaque compétition.

La période avant le début d'une compétition est sans doute la plus importante pour assurer le bon déroulement de la compétition. Les responsabilités du comité durant cette période peuvent inclure :

- Établir les conditions de la compétition (Section 5A),
- Réviser et ajuster le marquage du terrain (Section 5B),
- Réviser les règles locales et établir toute règle locale additionnelle (Section 5C),
- Préciser si et où les joueurs peuvent s'entraîner sur le terrain (Section 5D),
- Déterminer les aires de départ et l'emplacement des trous devant être utilisés (Section 5E),
- Établir et publier le tirage pour les parties par trous ou les groupes en partie par coups et les heures de départ (Section 5F),
- Préciser les politiques de temps de jeu et du code de conduite (Sections 5G et 5H), et
- Préparer le matériel pour les joueurs et les arbitres (Section 5I).

Une fois que la compétition est commencée, le comité doit voir à ce que les joueurs aient les renseignements nécessaires pour jouer selon les règles et pour les aider à appliquer les règles :



- Fournir aux joueurs l'information leur permettant d'être au courant de toute règle locale, des politiques en vigueur concernant le temps de jeu et le code de conduite, de même que tout autre renseignement important comme les aires de départ à utiliser et l'emplacement des trous sur les verts (Section 6A),
- Faire commencer les matchs et les groupes à l'heure (Section 6A),
- S'assurer que le terrain est bien préparé, marqué et entretenu (Section 6B),
- Assurer de l'aide aux joueurs concernant les règles (Section 6C),
- Voir à l'application de la politique du temps de jeu (Section 6D),
- Suspendre le jeu en raison du mauvais temps ou autres conditions et déterminer ensuite quand le jeu devrait reprendre (Section 6E),
- Établir un endroit où les joueurs feront rapport des résultats d'un match ou remettront les cartes de scores en partie par coups (Section 6F),
- Valider tous les scores des rondes en partie par coups (Section 6F), et
- Préparer et publier tous les tirages et les heures de départ de tous les joueurs pour toute ronde additionnelle n'ayant pas déjà été publiée (Section 6G).

Une fois le jeu complété, les tâches du comité comprennent :

- Départager toute égalité en partie par coups (Section 7A),
- Confirmer le résultat final et terminer la compétition (Section 7B),
- Remettre les prix (Section 7C), et
- Gérer toute situation pouvant survenir après que la compétition est terminée (Section 7D).